



Comptes annuels 2024

Ligue suisse contre le rhumatisme

Nous restons à votre entière disposition
pour tout renseignement complémentaire.

Ligue suisse contre le rhumatisme

Josefstrasse 92

8005 Zurich

Tél 044 487 40 00

info@rheumaliga.ch





Tél. +41 44 444 35 75
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée des délégués de la**

Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de Ligue suisse contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 24 mars 2025

BDO SA

Manuel Lüthi

Réviser responsable
Expert-Réviser agréé

p.o. Anita Seferi



Bilan au 31 décembre 2024

	Remarque	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Actif			
Actifs circulants			
Liquidités		164'503	126'090
Créances résultant de ventes et de prestations		334'214	349'997
Corrections de valeur sur créances résultant de ventes et de prestations		-42'500	-5'000
Autres créances à court terme	1	94'649	65'763
Stocks	2	254'700	210'600
Comptes de régularisation actif	3	11'452	22'042
Total		817'017	769'491
Actifs immobilisés			
Placements financiers	4	3'487'348	4'179'216
Garanties de loyer		41'021	40'885
Mobilier	5	22'600	24'400
Placements immatériels	5	51'800	74'900
Total		3'602'769	4'319'401
Total actif		4'419'786	5'088'892
Passif			
Fonds étrangers à court terme			
Engagements de ventes et de prestations		229'060	590'646
Autres engagements à court terme	6	148'748	44'329
Comptes de régularisation passif	7	269'053	233'063
Total		646'860	868'039
Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)			
Fonds SOS		14'123	21'543
Fonds de projets		71'344	82'051
Fonds pour les organisations de patients		34'750	43'750
Fonds art. 74 LAI		450'097	420'343
Total	8	570'314	567'687
Capital de l'organisation			
Capital libre		3'653'167	4'132'675
Résultat annuel		-450'555	-479'508
Total		3'202'612	3'653'167
Total passif		4'419'786	5'088'892



Comptes d'exploitation 2024

	Remarque	2024 CHF	2023 CHF
Dons sans affectation reçus		180'050	156'794
Produit de la collecte nationale		414'980	407'964
Parts des dons des organisations membres		-128'966	-140'275
Successions et legs		120'076	240'513
Contributions à des projets de tiers		631'652	708'000
Total Dons reçus		1'217'792	1'372'996
Subventions publiques		3'289'046	3'656'787
Parts des contributions des organisations membres		-2'528'377	-2'676'479
Total subventions publiques	9	760'669	980'308
Produits issus des ventes et des prestations		1'221'972	1'397'124
Produits issus du sponsoring		437'977	476'200
Total recettes issues des ventes et des prestations	10	1'659'950	1'873'324
Produits issus de la gestion de secrétariat		389'145	446'879
Produits issus des ventes du calendrier Hallwag		32'265	20'663
Autres produits		3'605	1'701
Total autres produits		425'015	469'243
Total résultat d'exploitation		4'063'425	4'695'872
Charges de matériel projets et prestations		-2'270'046	-2'739'490
Charges de personnel projets et prestations		-2'057'362	-1'980'962
Charges de projets et de services	10	-4'327'408	-4'720'452
Charges de matériel collecte nationale		-4'078	-2'183
Charges de personnel collecte nationale		-30'778	-37'017
Part des charges facturées aux organisations membres		-251'014	-235'227
Charges de matériel collecte de fonds		-7'009	-6'914
Charges de personnel collecte de fonds		-60'065	-58'639
Charges liées à la collecte de fonds		-352'944	-339'980
Charges de matériel administration		-137'503	-155'964
Charges de personnel administration		-95'174	-80'098
Amortissements domaine administration		-38'100	-41'300
Charges administratives		-270'777	-277'362
Total charges d'exploitation		-4'951'129	-5'337'794
Résultat d'exploitation		-887'704	-641'923



Remarque	2024	2023
Produit financier	462'989	186'893
Charges financières	-23'212	-15'962
Résultat financier	439'777	170'931
Résultat avant variation du capital des fonds	-447'927	-470'992
Allocation au capital des fonds	-146'001	-381'546
Utilisation du capital des fonds	143'374	373'030
Variation des fonds affectés	-2'628	-8'516
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-450'555	-479'508
Utilisation/attribution du capital lié	-	-
Total	-	-
Résultat annuel (prélèvement (-)/allocation (+) sur/au capital libre)	-450'555	-479'508



Tableau de flux de trésorerie 2024

	2024	2023
	CHF	CHF
Résultat annuel (avant variation du capital lié)	-450'555	-479'508
+ Augmentation / - baisse du capital des fonds affecté	2'628	8'516
– Gains non réalisés / + pertes	-372'537	-84'537
+ Amortissements	38'100	41'300
– Augmentation / + baisse des créances issues des ventes et de prestations	53'283	19'271
– Augmentation / + baisse des autres créances à c. t.	-28'886	-33'348
– Augmentation / + baisse des stocks	-44'100	10'531
– Augmentation / + baisse des comptes de régul. (actif)	10'590	-8'378
+ Augmentation / - baisse des engagements résultant de ventes et de prestations	-361'587	169'566
+ Augmentation / - baisse des autres engagements à c. t.	104'418	49
+ Augmentation / - baisse des comptes de régul. (passif)	35'989	70'069
Flux de moyens liés aux activités de l'organisation	-1'012'657	-286'469
- Investissements dans des placements financiers	-11'050	-14'393
+ Cessions de placements financiers	1'075'320	267'013
- Investissements dans des biens mobiliers	-13'200	-9'600
Flux de moyens liés aux opérations d'investissement	1'051'070	243'020
Prise d'engagements financiers	415'000	200'000
Remboursement des engagements financiers	-415'000	-200'000
Flux de moyens liés aux opérations de financement	0	0
Modification des liquidités	38'413	-43'449
Solde initial des liquidités	126'090	169'539
Solde final des liquidités	164'503	126'090
Attestation de modification des liquidités	38'413	-43'449



Tableau de variation du capital 2024

	État 1.1.	Attribution/ utilisation	Transferts internes	Attribution/ utilisation résultat annuel	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du financement propre 2023						
Capital libre	4'132'675	-	-	-479'508	-479'508	3'653'167
Capital de l'organisation	4'132'675	-	-	-479'508	-479'508	3'653'167
Moyens provenant du financement propre 2024						
Capital libre	3'653'167	-	-	-450'555	-450'555	3'202'612
Capital de l'organisation	3'653'167	-	-	-450'555	-450'555	3'202'612

	État 1.1	Attribution/ utilisation	Transferts internes	Utilisation	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du capital des fonds 2023						
Fonds SOS	25'038	9'944	-	-13'440	-3'495	21'543
Fonds de projets	77'551	35'000	-	-30'500	4'500	82'051
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-	-	43'750
Fonds Art. 74 LAI	412'831	336'602	-	-329'090	7'512	420'343
Capital des Fonds	559'170	381'546	-	-373'030	8'516	567'687
Moyens provenant du capital des fonds 2024						
Fonds SOS	21'543	10'008	-	-17'428	-7'420	14'123
Fonds de projets	82'051	25'793	-	-36'500	-10'707	71'344
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-9'000	-9'000	34'750
Fonds Art. 74 LAI	420'343	110'200	-	-80'445	29'755	450'097
Capital des Fonds	567'687	146'001	-	-143'374	2'628	570'314



Informations relatives aux principes applicables aux comptes annuels

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations Swiss GAAP RPC, dans le respect du concept des RPC fondamentales et RPC 21 (établissement des comptes des organisations à but non lucratif). La présentation des comptes se conforme en outre aux exigences de la fondation Zewo, au Code suisse des obligations et aux statuts. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). Les frais administratifs, de collecte de fonds et de publicité générale sont calculés selon la méthode Zewo actuelle.

Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

La comptabilité et la présentation des comptes se font en francs suisses (CHF). De manière générale, le principe du prix d'acquisition ou du coût de revient s'applique aux comptes annuels, le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif ayant été retenu. Les principaux postes du bilan sont évalués comme suit :

- Liquidités : comptabilisation à la valeur nominale ; les devises étrangères sont converties au cours à la date du bilan
- Créances : comptabilisation à la valeur nominale, moins la correction à opérer
- Stocks : comptabilisation aux prix d'acquisition
- Placements financiers : comptabilisation des titres à la valeur de marché ; comptabilisation des créances à long terme à la valeur nominale ; les résultats réalisés et non réalisés sur les titres sont présentés nets.
- Biens mobiliers : comptabilisation au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements
- Fonds étrangers : comptabilisation à la valeur nominale

Informations, ventilations et explications relatives aux postes du bilan et des comptes d'exploitation

1 Autres créances à court terme	2024	2023
	CHF	CHF
Crédit d'impôt anticipé	94'649	65'763
Total	94'649	65'763

2 Stocks	2024	2023
	CHF	CHF
Stocks de moyens auxiliaires	251'100	206'100
Stocks de publications	3'600	4'500
Total	254'700	210'600

3 Comptes de régularisation actifs	2024	2023
	CHF	CHF
Comptes de régularisation actifs	11'452	22'042
Total	11'452	22'042



4 Placements financiers	2024	2023
	CHF	CHF
Titres	3'487'348	4'170'216
Prêts à long terme aux organisations membres	-	9'000
Total	3'487'348	4'179'216

Les titres sont des actions, des obligations, des fonds et d'autres produits financiers de ce type au sens du règlement de placement de la Ligue suisse contre le rhumatisme. La politique de placement vise à assurer une performance adaptée au marché tout en offrant la plus grande marge de sécurité possible. Les titres détenus à titre d'investissement sont portés au bilan à la valeur de marché.

5 Mobilier et placements immatériels	2024	2023
	CHF	CHF
Mobilier et équipement	4'800	3'500
Matériel informatique	17'800	20'900
Total mobilier	22'600	24'400
ERP	51'800	74'900
Total placements immatériels	51'800	74'900
Total	74'400	99'300

L'achat et la vente de biens mobiliers sont par principe inscrits au bilan à la date de livraison ou, au plus tard, à la date du transfert de propriété. La limite d'activation des entrées s'élève à CHF 2'000.

Les biens mobiliers sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des corrections. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode directe, sur une base linéaire. La durée de vie économique sur laquelle repose l'établissement des amortissements est de 5 à 8 ans pour les biens mobiliers et les équipements, de 3 ans pour les matériels informatiques et les logiciels et de 7 ans pour le système ERP.

6 Autres engagements à court terme	2024	2023
	CHF	CHF
Engagements concernant la taxe sur la valeur ajoutée	13'942	10'013
Engagements salaires	-	-
Engagements institutions de prévoyance	29'083	29'646
Engagements concernant les assurances sociales	22'052	-
Engagements concernant les impôts à la source	1'133	4'670
Engagements de la collecte nationale	82'538	-
Total	148'748	44'329

7 Comptes de régularisation passif	2024	2023
	CHF	CHF
Produits constatés d'avance	133'339	57'587
Charges à payer	135'714	175'476
Total	269'053	233'063



Crédit COVID-19

Pour garantir ses liquidités, la Ligue suisse contre le rhumatisme a demandé et obtenu un crédit COVID-19 garanti de CHF 420'000 à 0 %. Le crédit se réduit chaque six mois de CHF 35'000, soit le 31 mars et le 30 septembre. Deux tranches de CHF 170 000 et CHF 245 000 ont été engagées et remboursées durant la période considérée. La limite du crédit s'élevait donc encore à CHF 210 000 au 31 décembre 2024. Depuis avril 2023, le taux d'intérêt est de 1,5%.

8 Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)

Le fonds SOS a été constitué à partir des dons affectés dans le but de soutenir les rhumatisants en situation difficile.

Le fonds de projets est un fonds mis à la disposition des ligues cantonales ou régionales et des organisations nationales de patients pour des projets innovants. Il est alimenté par les recettes provenant des dons et des legs.

Le fonds pour les organisations de patients est destiné aux petites organisations de patients qui souhaitent se réorganiser et rejoindre une plus grande entité.

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est affectée à un but précis. Au cours de la période contractuelle 2020-2023, un fonds art. 74 LAI a été constitué à partir des excédents de recettes ou de la non-réalisation des conditions contractuelles OFAS des organisations membres. Une partie de ces moyens du fonds reste réservée à certaines organisations membres jusqu'à la fin de la période contractuelle 2024-2027.

L'organisation des prestations de ces fonds s'appuie sur des règlements de fonds distincts et relève par principe de la compétence du comité. Les modifications des fonds découlent de la détermination de la variation du capital.

9 Subvention publique	2024 CHF	2023 CHF
OFAS	2'670'496	2'773'894
Indemnisation exceptionnelle des organisations faitières	-	144'000
Indemnité des organisations faitières	58'250	58'250
Part des organisations membres	-2'156'598	-2'238'722
Affectation fonds art. 74 LAI	-29'755	-7'512
Charges directes	-87'816	-108'030
Part LSR	454'578	621'881
OFSP	560'300	680'643
Part des organisations membres	-342'025	-430'246
Charges directes	-16'189	-10'948
Part LSR	202'086	239'449
Charges directes	104'005	118'978
Total	760'669	980'308



10 Projets et prestations

Au cours de l'exercice, des dépenses ont été engagées pour la poursuite de la stratégie digitale ainsi que pour le projet KOMPASS et le Conseil consultatif des rhumatisants. Par ailleurs le travail fourni pour la protection des données figure sous ce poste.

Prestations de service & projets	2024							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	760'669	-	-	-	760'669	68'374	35'631	656'664
Cours	-	70'041	157'000	18'450	245'491	232'159	174'732	-161'399
Magazine	-	197'976	-	-	197'976	100'635	182'385	-85'045
Publications	-	1'953	20'000	70'000	91'953	75'855	146'536	-130'438
Moyen auxiliaires	-	899'375	-	145'000	1'044'375	360'794	695'812	-12'231
Relations publiques	-	5'180	165'000	108'500	278'680	569'972	257'543	-548'834
« La sécurité au quotidien »	-	88'694	-	110'000	88'694	125'321	62'696	-99'323
Projets & prestation de service	-	-	18'000	238'702	256'702	276'842	319'702	-339'842
Autres produit	388'769	-	-	-	388'769	-	336'845	51'924
Collecte de fonds	300'126	-	72'977	51'000	424'103	307'477	59'236	57'390
Collecte nationale	286'014	-	-	-	286'014	30'778	255'091	144
Administration	-	-	-	-	-	95'174	181'540	-276'714
Résultat d'exploitation	1'735'578	1'263'218	432'977	631'652	4'063'425	2'243'380	2'707'749	-887'704

Prestations de service & projets	2023							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	980'308	-	-	-	980'308	72'706	37'756	869'846
Cours	-	48'670	165'000	10'000	223'670	232'039	179'876	-188'245
Magazine	-	271'845	-	-	271'845	84'748	185'566	1'531
Publications	-	3'347	67'700	96'000	167'047	116'012	257'345	-206'309
Moyen auxiliaires	-	933'625	-	32'500	966'125	332'320	638'504	-4'699
Relations publiques	-	4'505	227'500	202'000	434'005	548'684	341'231	-455'910
« La sécurité au quotidien »	-	135'131	-	110'000	245'131	218'202	551'871	-51'295
Projets	-	-	13'000	166'500	179'500	129'228	102'489	-525'863
Autres produit	469'243	-	-	-	469'243	-	398'016	71'228
Collecte de fonds	397'308	-	3'000	91'000	491'308	305'663	53'750	131'895
Collecte nationale	267'689	-	-	-	267'689	37'017	237'410	-6'738
Administration	-	-	-	-	-	80'098	197'264	-277'362
Résultat d'exploitation	2'114'548	1'397'124	476'200	708'000	4'695'872	2'156'716	3'181'078	-641'923



Autres informations

11 Contrats de location à long terme	2024	2023
	CHF	CHF
Engagements au titre des locations de moins d'un an	186'995	186'995
Engagements au titre des locations de plus d'un an	124'663	311'658
Total	311'658	498'653

12 Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle se situe entre 10 et 50 en 2024 comme en 2023.

13 Dédommagements versés au comité central et transactions avec des personnes et organisations proches

Pour travailler, le comité central se base sur les exigences de la Fondation Zewo. Les membres du comité central travaillent jusqu'à 100 heures par an à titre honorifique (bénévolement). Pour le surcroît d'heures effectuées au-delà de ce cadre, les dédommagements stipulés dans le Règlement « Frais et rétributions pour les membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme » s'appliquent. Pendant l'année sous revue, 41 713 CHF (37 175 CHF en 2023) ont été versés au total aux sept membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme pour leur travail lié aux préparatifs de séances, à la surveillance de la mise en œuvre de décisions et à la gestion (y compris au président, voir ci-dessous), à l'étude de dossiers, à des séances et représentations, à l'entretien des contacts avec les autorités et les partenaires, ainsi que pour d'autres travaux dans des projets spécifiques. Sur ce montant total, le président a reçu une indemnité de 18 000 CHF (18 000 l'année dernière) pour son travail au sein du comité, et une autre de 13 213 CHF (13'175 CHF l'année dernière) pour son travail sur des projets spécifiques. Aucune autre transaction n'a été effectuée avec des personnes proches. Les transactions importantes avec des organisations membres proches, mais juridiquement indépendantes, sont présentées séparément dans les comptes annuels.

14 Publication de la rémunération de la direction

Une seule personne étant responsable de la direction, sa rémunération n'est pas publiée conformément aux recommandations de la Swiss GAAP RPC 21.

15 Engagements conditionnels

À la date du bilan de l'année de référence et de l'année précédente, il n'existe aucun engagement conditionnel.

16 Événements survenus après la date du bilan

Entre la clôture du bilan et l'adoption des comptes annuels, il n'est survenu aucun événement qui pourrait nuire à la pertinence des comptes annuels et devrait être mentionné dans l'annexe. Les comptes annuels 2024 ont été approuvés par le comité directeur le 27 mars 2025 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués le 9 mai 2025.